CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Washville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivée	No.	Départ
1 fast line	7:10 pm	2 fast m'l.	7:45 pm
3 fast mail	7:40 am	4 limited.	11:15 am
5 limited	8:30 pm	6 fast line	7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)	8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex	3:25 pm
Coast train lundi seulement	7:30 am	10 Coast train tous les jours dim ex	5:00 pm
11 Coast train tous les jours ex dim et lun	9:55 am	12 Exc dim dim seulement	7:05 am
13 Dim Exc. dim seulm't	8:40 pm	14 Dim Exc dim sl'm't	8:05 am
15 Dim Exc. dim seulm't	9:45 pm	16 Mer Exc. mer s'lm't	8:05 am
17 Mer Exc mer sl'm't	9:30 pm		

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapide, mais tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et ce repas sont servis en route.

Nos 6 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
Trains au 21 déc

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Limité No 38		Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:54 A. M
" New York	12:42 P. M.	6:23 A. M
" Boston	5:30 P. M.	3,20 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Dîner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullmam s'adresser au
BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,
704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.
J. M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. B. Pavers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Gia.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.
17 déc

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 9 avril 1899

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoire Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.

No 2, départ, 8:00 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,

No 2, départ 8:00 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres.

No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M
Pour Fulton, Ky., et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.

No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.
Excursions du dimanche.
No 36, départ 7:35 A. M.
No 35, arrive 9:05 P. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R

No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.

No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg. Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.

No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9:20 A. M.
S'arrête à toutes les stations.
Bureau des billets, St-Charles et Commune.
W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A
Asst. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.
26 nov—

Queen and Crescent Route

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4
Part—		
De la Nlle-Orléans	7:30 p. m	8:30 a. m
Arrive—		
A Meridian	1:20 a. m	3:00 p. m
A St-Louis	7:44 p. m	8:40 a. m
Part—		
De Meridian	1:25 a. m	7:00 a. m
Arrive—		
A Chattanooga	9:35 a. m	8:40 p. m
A Lexington	5:00 p. m	5:00 a. m
A Cincinnati	7:30 p. m	7:45 a. m
Arrive—		
A la Nlle-Orléans	7:30 p. m	
A Chattanooga	7:35 a. m	
A Knoxville	12:50 p. m	
A Bristol	7:15 p. m	
A Washington	7:40 a. m	
A Philadelphie	11:35 a. m	
A New York	3:03 p. m	

CHARS Restaurant-Café. Repas à la carte

Chars-café et d'observation entre Atlanta et Rudford, Vie., servant tous les repas à la carte.

Le train No 2 a des chars-dortoirs Pullman pour Cincinnati, aussi des chars-dortoirs Pullman pour New York via le chemin de fer Chattanooga Bristol, Lynchburg, Washington et Pennsylvanie, donnant ainsi à nos clients le bénéfice du terminus de la Pennsylvanie et des bacs du haut de la ville; aussi des chars-dortoirs Pullman pour St-Louis via Meridian et M. et O.

Le train pour la Rivière aux Perles et les points de l'Est Louisiane quitteront la Nouvelle-Orléans tous les jours, le dimanche excepté, à 8:05 a. m. et 4 p. m.; Au retour, arriveront à 7:45 a. m et 7:45 p. m.

Bureau à New York: 398 Broadway.
Bureau des billets en ville: 211 rue St-Charles.

J. L. BOYD, D. P. A.
E. C. RUNTE G. T. A.
GEO. H. SMITH, Gen. Pass. Agt.
E. J. ANDERSON, Asst. G. P. A.
22 juin—

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES,
919 rue Gravier,

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.
Coin St-Charles et Canal
Depot de Passagers,
Tête de l'Avenue Esplanade
TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivée
Express de la Californie. No 10....3:40 p. m.	No 9....7:55 a. m
Express du Texas et du Mexique. No 18....8:50 a. m.	No 17.... 7:00 p. m.

"SUNSET LIMITED."

Ce train célèbre fera le voyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittant la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 11 h. A. M et arrivant tous les mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 9 et 10 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, vendredis et samedis soirs pour San Francisco directement.
fév—1an

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

—:o:—
ANNONCE JUDICIAIRE

UN JOLI COTTAGE SIMPLE
—ET—
UN BEAU LOT DE TERRE.

Dans l'affaire de la succession de Mme Victoire Angamar, veuve de Philip Vidon.

No 59,547—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, Encanteur—Bureau 334 rue Carondelet —JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 1er août 1899 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la suivante décrite propriété, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, désigné par le No 14 de l'Ilet No 33, borné par la rue Liberté (autrefois St-André), l'avenue Franklin (autrefois rue St-David), la rue Tolédano et l'avenue de la Louisiane; ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Liberté sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un jeli cottage simple, No 3310 rue Liberté et contenant quatre chambres.

2° Un certain lot de terre, sans améliorations, situé dans le même district, dans l'ilet borné par les rues Liberté (autrefois St-André), Amélia, Howard (autrefois St-George) et Delachaise, ledit lot étant désigné comme lot No 7 sur un plan de C. A. De Armas, ancien voyer, annexé à un acte passé pardevant Andrew Here, Jr., notaire, le 17ème jour d'août 1885, et mesurant 29 pieds de face à la rue Liberté, sur une profondeur de 120' 11" 2''' entre lignes parallèles.

Conditions.—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix d'achat, s'il y en a, en un an de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt là-dessus du jour de l'adjudication, devant être garanti par des billets de l'acquéreur et garantis ensemble, avec 10 pour cent honoraires d'avocat, en cas de poursuites judiciaires pour forcer le paiement des billets, par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, la propriété devant être conservée assurée par l'acquéreur contre le feu, et l'argent de l'assurance fait payable au porteur ou porteurs du dit billet ou billets, jusqu'au montant dû là-dessus, l'acquéreur devant payer toutes les taxes de 1899, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication et de faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Actes de ventes devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant tous les timbres nécessaires du revenu de l'intérieur.
-6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Wm Gowland.

No 59,834—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH.—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet, —JEUDI, 31 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 27 juillet 1899, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique le propriété ci-après décrite à savoir :—

1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 709, bornés par les rues Génois, Canal, Cleveland et Télémaque, Nos 7 et 8 mesurant chacun 33' 3" 3 1/3''' de face à la rue Génois sur 110' de profondeur entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre dans les mêmes district et ilet, désignée comme partie du lot No 11, mesurant 28' 8" de face à la rue Cleveland sur 133 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions comptant — L'acquéreur assumant toutes les taxes de 1899 et devant payer pour l'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, comprenant les Timbres du Revenu de l'intérieur.
30 juil—30—août 6 13 20 27 31

Macon & Kernaghan

—:o:—
ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Joaillerie et Argenterie.

Succession de Mme C. Logan.

No 54,538—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MARDI, le 22 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 août 1899 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée, les effets suivants :

Une épingle en diamant montée en or, une paire de boucles d'oreille en diamant, une grande bague en diamant, une petite bague en diamant, une montre d'or avec monture en diamant; une épingle en diamant, une bague de grappe de diamants, Bagues d'or, montre d'or et chaine et argenterie.

Condition:—Comptant sur les lieux.
11 août—11 12 13 20 à date.

MAGASIN DU BON MARCHE
318 Rue Royale,
F. ADRIEN BRUNET,
HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises. Donné je défie toute concurrence.

4 déc 98—1

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—
ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS PAYANTES
Avantageusement situées
Dans le Premier et le Troisième District.

1319-1321

Avenue Franklin entre Erate et Thalie.

ELEGANTE

maison à un étage à deux corps de logis retirée de la rue. Dans un voisinage faisant de rapides progrès, ayant les Eglises, les Chars, Ecoles, Marchés etc, à proximité, un côté loué $18 par mois; l'autre côté vacant.

1932

rue Marigny entre Prieur et Johnson. Joli cottage. Louer $6 par mois.

2330

rue Royale entre Mandeville et Marigny. Elégant cottage. Toutes les commodités à la main.

2924-2926

rue Remparts entre les rues Champs-Elysées et Marigny.

MAGNIFIQUE

maison à deux corps de logis, Chars, Ecoles, Marchés, Eglises etc, près. Quartier tranquille et choisi. Louée $26 par mois.

816-818

rue Mandeville entre Bourgogne et Dauphine.

SPLENDIDE

maison à un étage à deux corps de logis, presque neuve. Quartier choisi. Le voisinage se rebâtit avec des maisons modernes. A proximité de toutes les commodités. Louée $24 par mois.

820-822

rue Mandeville entre Bourgogne et Dauphine.

ELEGANTE

maison à un étage à deux corps de logis, touchant à celle décrite plus haut. Louée $22 par mois.

Succession de Charles W. Doyle.

No 59,890—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 6 septembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publiques, au New Orleans Real Estate Exchange, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er août 1899, pour le compte de la susdite succession, les propriétés de grande valeur qui suivent, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 323, borné par les rues Franklin, Erate, Liberté et Thalie, désigné comme lot numéro sept de l'ilet numéro sept, sur un plan dressé par J. Pilié et annexé à un acte passé le 20 mais 1841, pardevant D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Franklin sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à un étage à deux corps de logis, retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie, et une bâtisse à deux étages attenant à l'arrière, ayant deux chambres, galerie et dépenses à l'étage supérieur et deux chambres et dépenses au rez-de-chaussée de chaque côté, cour carrelée, gaz partout, grande citerne, deux hangars pour laver, latrines. Un côté loué $18 par mois; l'autre côté vacant.

TROISIEME DISTRICT.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Mandeville, Marigny et Chartres ledit lot mesurant, mesure américaine, 20 pieds de face à la rue Royale sur 85 pieds de profondeur et est borné du côté de la rue Marigny par la propriété appartenant autrefois à Pierre Mallay, et du côté de la rue Mandeville par la propriété appartenant autrefois à Paul Auvil, et aussi une portion de terre dans le fond dudit lot, pris d'un lot de terre faisant face à la rue Mandeville, et mesurant d'après le croquis attaché à l'acte d'achat du défunt, 7 pieds et demi sur la ligne du fond dudit lot faisant face à la rue Mandeville, partant de ladite ligne du côté le plus rapproché de la rue Royale, sur 5 pieds de profondeur entre lignes parallèles comme du fond dudit lot parallèle à ladite ligne la plus rapprochée de la rue Royale, par 7 pieds et demi de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un cottage avec deux chambres et un cabinet, avec une bâtisse à deux étages attenant à l'arrière ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au second étage, citerne, puits, etc.

3° Une certaine portion ou pièce de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 259, borné par les rues Marigny, Mandeville, Bourgogne et Dauphine, ladite portion en pièce de terre est désignée par le numéro vingt-et-un, et mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Mandeville sur une première profondeur du côté vers la rue Dauphine sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, puis rétrécissant à angle droit 10 pieds 7 pouces et 7 lignes, puis une seconde profondeur de 90 pieds 11 pouces et 7 lignes et une profondeur sur la ligne opposée de 154 pieds 11 pouces et 2 lignes et une largeur de 21 pieds 3 pouces et 6 lignes dans le fond, étant composé de 10 pieds 7 pouces et 7 lignes dans le fond du lot 180 de 21 pieds 3 pouces et 6 lignes la plus rapproché de la rue Dauphine du lot numéro 201, le tout d'après le plan d'Edgar Pilié, voyer, 8 mars 1893 à un acte passé pardevant G M. Barrett, notaire, 29 mars 1893.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar à laver, citerne, puits, etc., de chaque côté. Loué 24 piastres par mois. Connue comme les numéros 816 et 818 rue Mandeville.

4° 1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Dauphine et Bourgogne, ledit lot formant partie du lot désigné par le No 201 sur le plan général dudit faubourg et mesurant 80 pieds de face à la rue Mandeville entre Dauphine et Bourgogne sur 145 pieds de profondeur, 2° Une certaine pièce ou parcelle de terre située dans le même Faubourg, District et ilet, et attenant au lot susdit décrit au côté de la rue Bourgogne et faisant partie du lot 214 dudit ilet, et ayant, mesure américaine, 2 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Mandeville, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné du côté vers la rue Dauphine, par la propriété ci-dessus décrite et du côté vers la rue Bourgogne par la propriété maintenant ou autrefois de Julia Lacroix. Les améliorations consistent en une belle bâtisse à un étage à deux corps de logis ayant de chaque côté 5 chambres et un cabinet, citerne, lieux d'aisances, etc., loué $22 par mois, connue par les numéros municipaux 820 et 822.

5° Un ilet de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Champs-Elysées, Bourgogne et Marigny, désigné par le No 5, sur un plan daté le 30 juillet 1836, déposé comme plan numéro 17 au livre du plan de T. Tureaud, autrefois notaire, lequel lot mesure 30 pieds 3 pouces et demi de face à la rue Remparts, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations connues par les Numéros municipal 2224-2226 rue Remparts consistent en une élégante bâtisse à un étage, à deux corps de logis ayant 5 chambres de chaque côté, citerne, hangar à laver, lieux d'aisances etc. Loué $26 par mois.

6° Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Marigny, Célestine, Champs-Elysées et Joséphine, désigné par le lo numéro 5 sur un plan de C. A. de Armas, député voyer de la ville, daté le 15 février 1873 et mesure d'après ledit plan en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Marigny sur 127 pieds pouces et 5 lignes de profondeur

Les améliorations consistent en un cottage à un étage, ayant deux chambres, cuisine, hangar à laver, lieux d'aisances, connu par le numéro municipal 1932 rue Marigny. Loué $6 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale, avec lien et privilège sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, l'acquéreur assumant le paiement de la taxe de l'année courante 1899 en sus du prix de son enchère; les loyers collectés des immeubles appartiendront à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente; les actes de vente devront être passés pardevant John R. Légier, un notaire en cette ville, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de revenue des Etats Unis, et devront contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité du transfert des polices d'assurances et le paiement d'honoraires d'avocats en cas de poursuite. Les acquéreurs devront déposer 10 pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Robert Légier, avocat.
6 août—6 13 20 27—sept 3 6

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—
ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE CHOIX
dans le
TROISIEME DISTRICT.

1437-1439,
Rue Nora Remparts, coin Kerlerec.

BELLE RESIDENCE
En briques, à un Etage, avec Attic, à un Ilet de l'Avenue Esplanade,
Les Chars, Eglises, Marchés, Ecoles et autres Agréments à Proximité.

921,
Rue Touro, entre Remparts et Bourgogne,

Charmant Cottage Elevé,
Environné par tous les Agréments.

Succession de Manuel Castillo.

No 59,805.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 20 août 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la salle de vente New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable N. H. Lighter, juge de la Division D, maintenant en congé, daté le 27 juillet 1899, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites à savoir :—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Kerlerec et Columbus, désigné par le numéro cents, sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 31 mars 1854 et mesure, mesure américaine, 53 pieds, 7 pouces, 3 lignes de face à la rue Remparts, 63 pieds de largeur dans le fond, le divisant du lot numéro dix, 67 pieds 9 pouces et cinq lignes sur une ligne oblique du côté de la rue Columbus et 76 pieds de profondeur et de face à la rue Kerlerec,

Les améliorations comprennent une belle résidence à un étage avec attic en briques, ayant au rez-de-chaussée deux salons avec porte à coulisse, deux chambres à coucher, grande galerie fermée, deux chambres dans l'attic, une bâtisse en bois à deux étages ayant quatre chambres, une autre bâtisse en bois avec deux chambres, waterworks, citerne, lieux d'aisance, joli jardin sur le côté, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, droits et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Touro, Bourgogne, François et Remparts, faisant partie du lot numéro 228 et mesurant en mesure française 25 pieds de face à la rue Touro sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un charmant cottage élevé de terre, ayant deux salons avec porte à coulisse, galerie sur le côté, trois chambres, cuisine, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance y a, à un crédit d'un an pour un billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur la propriété vendu portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement. Les loyers jusqu'au jour de la signature de la vente seront pour le compte de la succession, les taxes de l'année courante 1899 seront assumées et payées par l'acquereur en sus du prix de l'adjudication et les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume. Les acquéreurs déposeront avec l'encanteur 10 0/0 de leur enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente ainsi que les timbres de Revenu des E. N. etc, aux frais de l'acquéreur pardevant John R. Legier notaire public
30 juil—30—août 6 13 20 27 30

Stroudback & Stern.

—:o:—
ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 654 rue Franklin entre Poydras et Lafayette. ilet S. Bassin.

Succession de A. F. Wille et femme. No 59,556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteurs, Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, 17 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11 juillet 1899, de l'Hon juge St-Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Basin (ou St. John), Franklin (ou St. Peter), Poydras, Lafayette (anciennement Hevia), mesurant 26 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Franklin sur 85 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de division le séparant du lot No 8, et 85 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté de la rue Poydras, et 25 pieds 10 pouces et 5 lignes dans le fond, le tout en mesure américaine Les améliorations comprennent un cottage simple en bois avec toit ardoisé, ayant cinq chambres et galerie de derrière, aussi une bonne chambre dans le fond du lot, cuve, etc., allée de côté large et en partie pavée, trottoir pavé

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an pour un billet de l'acquéreur daté du jour de l'adjudication, et payable un an après date, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété transférée et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, telles que la propriété devant être assurée par l'acquéreur jusqu'au montant total du billet et des intérêts, et la police transférée au vendeur, et l'acquéreur assumant et payant les timbres du Revenu de l'intérieur sur la vente et les taxes d'Etat et de ville de 1899 au dessus et en plus de son enchère. Un dépôt comptant de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Joseph Davigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 juil—16 23 30—août 6 13 au 17

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE — Par Jas A. Brennan et Fille —Le Cottage Simple tout neuf, retiré de la rue, No 2123 rue Joséphine, contenant six grandes chambres, vestibule, office, chambre à bain, 2 citernes, allée pour voiture, et 3 grands hangars. Le cottage double 2129-2130 rue Joséphine, entre les rues Liberté et Franklin, retiré de la rue, contenant six chambres, allée et cour biquetée, loué à de bons locataires $13 chaque côté bucoupsolon de Richard Fletcher, No 59,096, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI le 29 août 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par Jas. A Brennan et Fille, Jas. A. Brennan, Encanteur, bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D., paroisse d'Orléans, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre dans l'ilet No 285, désigné par le No 5, borné par les rues Joséphine, St André, Liberté et Franklin et mesurant vingt neuf pieds deux pouces et trois lignes (29' 2" 3''') de face à la rue Joséphine, sur cent quatre-vingt-six pieds six pouces et deux lignes (186' 6" 2''') du côté vers la rue Liberté, cent quatre-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes (187' 10" 5''') du côté vers la rue Franklin et vingt neuf pieds trois pouces et trois lignes (29' 3" 3''') dans le fond ensemble avec tous les droits y appartenant et les améliorations qui s'y trouvent, désigné comme No 2123 rue Joséphine.

2° Un certain lot de terre dans l'ilet No 284 désigné par le No 11, borné par les rues Joséphine, Jackson, Liberté et Franklin et mesurant trente pieds (30') de face à la rue Joséphine sur cent dix pieds (110') entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits à cela appartenant et les améliorations qui s'y trouvent désigné comme le No 2128 et 2130 rue Joséphine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, à sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final Les taxes de 1899 et les timbres du revenu devant être payée par l'acquéreur.

Actes de vente pardevant T. J. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.
22 juil—23 30—août 6 13 20 27 28 29

Louis A. Richards.

—:o:—
ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 12 SEPTEMBRE.
Propriétés de Choix et Rémunérative du Troisième District Consistant en (4) quatre Cottages Simple
Et en une Résidence Double
Connus par les Numéros 1504-08-10, Avenue St-Bernard et le No 1548 rue Derbigny, à proximité et contigus au Marché St-Bernard.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune, MARDI, le 12 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 7 août 1899, et signé par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de Françoise Crousseilles, No 58,480 du docket de la susdite Cour, à l'encabre publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir :

1° Trois lots ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Bernard, l'avenue Claiborne, les rues Laharpe et Robertson Lesdits lots ou portions de terre sont désignés par les Nos 2, 3 et 4, ou A B. C. et sont contigus, et mesurant conformément avec un arpentage fait par George H Grandjean, I. C. et voyer, portant la date du 11 août 1899, comme suit: Le lot No 2 ou A mesurant 21' 0" 4''' de face à ladite avenue St Bernard, sur une profondeur de 110' 3" 0''' sur la ligne du lot No 1, et 110' 9" 0''' sur la ligne du lot 3 ou B, et 21' 4" 1''' sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Le lot No 3 ou B, mesurant 21' 0" 4''' de face à ladite avenue St. Bernard, sur 110' 9" 0''' de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 ou A, et 111' 3" 0''' sur la ligne du lot No 4 ou C, et 21' 4" 0''' dans le fond, le tout plus ou moins.

Lot No 4 ou C mesurant 21' 0" 4''' de face à ladite avenue St. Bernard sur 111' 3" 0''' de profondeur sur la ligne du lot 3 ou B, et 111' 9" 0''' de profondeur sur la ligne la plus près à l'avenue Claiborne, et 21' 4" 1''' de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

(A.) Les améliorations sur le lot 2 ou A consistant en un cottage simple en bois, retiré de la banquette, ayant quelque quatre chambres, citerne, dépendance, etc., et rapportant un revenu de $8 par mois, et est connu par le numéro municipal 1504 avenue St Bernard

(B) Les améliorations sur le lot 3 ou B consistent en deux cottages simples en bois, non desquels faisant face à la banquette, a quelque trois chambres, auvent sur le devant. L'autre est situé vers le fond du lot, ayant quelques quatre chambres, dépendances, citernes, etc., rapportant un revenu de $12.00 par mois, et sont connus par le numéro municipal 1508, avenue St Bernard. Les deux sont séparées et sont occupées par un en plusieurs locataires.

(C.) Les améliorations sur le lot 4 ou C consistant en un cottage simple en bois avec cuisine attenante et contenant en tout quelques cinq chambres, faisant face à la banquette, a un auvent sur le devant, dépendances citernes, etc., rapportant un revenu de ($8 00) huit dollars par mois: il est connu par le numéro municipal 1510 avenue St Bernard.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Derbigny, l'avenue Claiborne les rues Laharpe et Lapeyrouse, désignés par les Nos neuf et dix, lesdits lots sont contigus, et mesurant chacun 31' 7" de face sur ladite rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une rés